



Durée de vie utile des actifs amortissables
couramment utilisés en agriculture

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS D'EXPERTS
POUR LES ACTIFS COMMUNS**

AVRIL 2006

RAPPORT PRÉSENTÉ AU

Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Responsable du mandat

Diane Gilbert

Réalisation du mandat et rédaction

Catherine Brodeur
Diane Gilbert

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	1
2. Explication de la démarche.....	1
2.1 Méthodologie retenue	1
2.2 Sélection des experts	2
2.3 Déroulement des groupes d'experts	2
3. Résultats et discussion	4
3.1 Liste des infrastructures et équipements agricoles communs	6
3.2 Liste des machineries agricoles communes.....	7

1. INTRODUCTION

En mars 2006, le Groupe AGÉCO déposait au Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) le rapport final dans le cadre du mandat « Durée de vie utile des actifs amortissables couramment utilisés en agriculture ». L'objectif de ce mandat était de déterminer, à l'aide de groupes d'experts, la durée de vie utile des actifs couramment retrouvés sur les entreprises spécialisées pour chaque secteur de production couvert par le programme ASRA.

Pour certains actifs non spécialisés à une production mais pouvant être répertoriés sur des entreprises de différents secteurs de production, les durées de vie utile indiquées par les experts par secteur de production différaient d'une production à une autre. Pour s'assurer de la cohérence de ces résultats, c'est-à-dire pour s'assurer que les différences de durées de vie utile pour ces actifs communs soient dues à de réelles différences dans l'utilisation de l'actif d'une production à l'autre et non à la marge d'erreur inhérente à la méthode de collecte de données utilisée, des experts spécialisés dans un type d'actifs spécifique plutôt que dans une production donnée ont été réunis. Le présent rapport fait état de la démarche et des résultats de cette étape de consultation d'experts.

2. EXPLICATION DE LA DÉMARCHE

À la suite des consultations des groupes d'experts par production, un certain nombre d'actifs communs à plusieurs productions ont donné lieu à des durées de vie utile différentes d'une production à l'autre. Étant donné que les experts des différents secteurs de production n'avaient pas eu accès aux résultats obtenus dans les autres groupes d'experts et pour s'assurer d'obtenir des durées de vie utile qui soient cohérentes d'un secteur de production à l'autre, il a été jugé opportun de soumettre ces actifs communs à une validation supplémentaire par des experts spécialisés dans ce type d'actifs plutôt que dans un secteur de production donné. Les actifs communs devant être soumis à une validation supplémentaire se divisent en deux grandes catégories : les infrastructures et équipements reliés et la machinerie agricole. Il a été convenu qu'un groupe d'experts soit formé pour chacune de ces deux catégories d'actifs.

2.1 MÉTHODOLOGIE RETENUE

La méthode retenue pour les groupes d'experts dans les actifs communs diffère de celle pour la réalisation des groupes d'experts par production. Les consultations des experts par

production avaient été réalisées par l'intermédiaire du courrier électronique ou de la télécopie. Dans le cas des consultations des experts dans les actifs communs, les experts ont plutôt été réunis étant donné le délai imparti pour la réalisation du mandat ne permettait pas la consultation par courrier électronique (délais de réponses et de compilation à chacun des allers-retours) mais surtout pour favoriser les échanges entre les experts. En effet, la nature plus complexe de l'exercice de consultation à réaliser se prêtait difficilement à des échanges par courrier électronique (explication de la démarche, du travail demandé, prise en compte des dix secteurs de production et nombre élevé de facteurs à considérer et sur lesquels échanger).

2.2 SÉLECTION DES EXPERTS

Les personnes recherchées pour former les groupes d'experts sur les actifs communs l'ont été sur la base de leur expertise particulière sur les infrastructures et équipements reliés ou sur la machinerie agricole, plutôt que dans un secteur de production donné. Les experts recherchés devaient donc posséder une large expérience dans le domaine des bâtiments agricoles ou de la machinerie agricole et ce, dans plusieurs secteurs de production. Les groupes d'experts regroupaient chacun quatre personnes, tous ingénieurs et/ou agronomes, détenant une expérience de plusieurs années à titre de consultant, conseiller ou enseignant, ayant œuvré auprès d'entreprises agricoles de plusieurs secteurs de production, travaillant pour une organisation reconnue dans le milieu et bénéficiant d'une réputation bien établie dans leur secteur d'expertise. Tout comme lors des groupes d'experts par production, il a été convenu que le nom des participants demeurerait confidentiel afin de leur permettre de s'exprimer librement et en toute indépendance.

2.3 DÉROULEMENT DES GROUPES D'EXPERTS

Les groupes d'experts ont été réunis les 5 et 11 avril 2006 respectivement pour le groupe sur les infrastructures et équipements et le groupe sur la machinerie agricole. Chacune des deux rencontres s'est déroulée selon le même schéma. Dans un premier temps, la nature du mandat sur les durées de vie utile et les principales étapes de son déroulement ont été expliquées aux experts afin de les mettre en contexte. La démarche réalisée auprès des groupes d'experts par production a été expliquée ainsi que les objectifs visés par la consultation à laquelle ils étaient conviés. Ensuite, les définitions des concepts dont ils devaient tenir compte pour établir leur opinion ont été exposées. Les définitions de durée de vie utile et de durée de vie physique ou matérielle ont été présentées. Les facteurs susceptibles d'influencer la durée de vie utile d'un actif (l'intensité d'usage, les conditions d'utilisation et l'obsolescence) ont également été exposés et illustrés à l'aide d'exemples. L'objectif de cette introduction était de s'assurer que les experts bénéficient des mêmes explications et se basent sur les mêmes concepts et définitions que les experts des groupes par production. Enfin, les caractéristiques des entreprises spécialisées dans les secteurs de production visés par les enquêtes de coûts aux fins du programme ASRA ont été présentées.

Ces caractéristiques correspondaient aux caractéristiques présentées aux groupes d'experts lors des consultations par production. Les experts devaient se baser sur ces caractéristiques pour valider la durée de vie des actifs qui leur étaient présentés.

Une fois le mandat et les définitions expliqués, les experts ont été invités à échanger et à donner leur opinion sur les résultats obtenus dans les différents groupes d'experts par production pour chaque actif de la liste qui leur était soumise. Cette liste comportait les actifs communs pour lesquels la durée de vie différait d'un secteur de production à l'autre mais aussi un certain nombre d'actifs pour lesquels les durées obtenues dans les différents groupes par production étaient unanimes lorsqu'ils s'apparentaient à un actif dont la durée de vie différait d'une production à l'autre afin de servir de référence et afin de s'assurer de la cohérence des résultats entre les actifs semblables. À titre d'illustration, si les experts devaient se prononcer sur la durée de vie d'un semoir à maïs et d'un semoir à semis direct, la durée de vie obtenue pour le semoir à céréales, qui avait donné lieu à des résultats unanimes entre les différentes productions, était également présentée à titre de référence et pour s'assurer que la durée de vie des différents types de semoir soit cohérente d'un secteur de production à l'autre.

Le travail demandé aux experts consistait à échanger entre eux pour arriver à un consensus sur la validité des données présentées ou proposer des modifications qu'ils jugeaient nécessaires. Dans l'éventualité où ils considéraient les données non cohérentes entre les productions, ils devaient s'entendre sur les modifications à apporter aux résultats. Ces modifications pouvaient consister à uniformiser les résultats entre les différentes productions s'ils jugeaient qu'aucune raison ne justifiait des durées de vie différentes d'une production à l'autre ou à fixer des durées de vie différentes par secteur de production si une raison le justifiait.

Chacun des actifs de la liste a donné lieu à de bons échanges entre les participants. Dans chacun des deux groupes, les participants se sont impliqués activement dans la discussion. La diversité des expériences et des connaissances des experts a permis d'obtenir des échanges très riches et couvrant l'ensemble des actifs de manière très satisfaisante. Certains experts avaient apportés avec eux des documents de référence qu'ils ont consulté au besoin. Les experts ont également eu pour préoccupation de s'assurer de la cohérence de leurs réponses entre les différents actifs présentés et non seulement entre les productions. De plus, les experts nous ont questionné à l'occasion sur les résultats obtenus pour certains actifs spécialisés dans les groupes d'experts par production pour valider leur opinion et assurer la cohérence. Enfin, dans tous les cas, les experts sont arrivés à un consensus sur la durée de vie à retenir et se sont dit grandement satisfaits du déroulement de la séance qui, pour les deux groupes, s'est prolongée légèrement au-delà du temps initialement prévu.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les résultats obtenus lors des deux consultations d'experts sont présentés dans les sections 3.1 et 3.2. Les listes d'actifs comportent les actifs pour lesquels les durées de vie utile variaient d'une production à l'autre et pour lesquels les experts devaient formuler une opinion. Les lignes qui suivent présentent les principaux éléments qui sont ressortis des résultats obtenus.

De manière générale, les experts du groupe sur les infrastructures et équipements reliés ont jugé qu'il n'y avait pas de raison qui justifiait des différences dans les durées de vie utile des actifs qui leur ont été soumis selon le secteur de production. Le seul actif pour lequel les experts ont jugé qu'une durée de vie différente était justifiée est le système de ventilation motorisé. D'autre part, la durée de vie d'un des actifs proposés à titre de référence a été modifiée par les experts. La durée de vie de l'abri à fumier a été modifiée de 30 à 20 ans pour assurer la cohérence avec les autres structures d'entreposage des déjections animales (plateforme à fumier et toiture, tous deux ayant une durée de vie de 20 ans).

La consultation des experts sur les machineries agricoles a donné lieu à des résultats comportant plusieurs distinctions selon le secteur de production, ce qui s'explique par les différences importantes dans les superficies cultivées et dans les types de culture dans les différents secteurs de production visés. De manière générale, trois éléments se dégagent de ces résultats :

- la durée de vie utile des machineries est influencée par la superficie cultivée;
- les durées de vie utile des machineries utilisées dans les secteurs de production où l'on retrouve d'importantes superficies cultivées en maïs-grain sont souvent plus courtes;
- les machineries qui ne sont pas spécifiques à un type de culture donné ont généralement donné lieu à des durées de vie uniformes.

Ainsi, pour les secteurs des grandes cultures et des productions animales comportant d'importantes superficies cultivées en maïs, la durée de vie utile de plusieurs actifs reliés à la culture de maïs est plus courte que pour les autres productions. D'autre part, un certain nombre d'autres particularités relatives à certaines productions ont pu justifier des durées de vie utile différentes pour certains éléments d'actif, notamment en culture de pommes de terre et de pommes. Enfin, la durée de vie d'un des actifs proposés à titre de référence a été modifiée par les experts, soit la faucheuse-andaineuse automotrice dont la durée de vie est passée de 10 à 12 ans pour assurer une cohérence avec la durée de vie utile des autres machineries utilisées pour la récolte du foin. Notons par ailleurs que les caractéristiques des entreprises visées pour la production porcine ne comportaient pas de superficies en culture, tel que l'indiquait les informations fournies par le CECPA aux fins du

mandat. Les experts ont toutefois mentionné que les durées de vie des actifs utilisés en production porcine pour la culture de maïs devraient correspondre aux durées de vie déterminées en production de bouvillons puisque les superficies cultivées sont généralement importantes.

Les experts du groupe sur les machineries agricoles ont tenu à préciser un point important selon eux au sujet de la durée de vie des tracteurs et des moissonneuses-batteuses, soit le fait que la durée de vie utile de ces deux machineries était relativement courte mais que cela était compensé par une valeur de récupération élevée lors de la disposition de l'actif. Le « Cahier méthodologique pour la réalisation d'études de coûts de production » aux fins du programme ASRA, rédigé par le CECPA, prévoit une valeur résiduelle de 10 % pour la machinerie. Selon les experts rencontrés, la valeur résiduelle du tracteur ou de la moissonneuse-batteuse s'approcherait davantage d'un taux de 30 % à 40 % à la fin de la durée de vie utile qu'ils ont indiquée. C'est dans cet esprit qu'ils ont fixé la durée de vie utile indiquée à la section 3.2 qui, selon eux, correspond réellement à la durée de vie de l'actif sur l'entreprise dans sa première utilisation. Cette valeur résiduelle élevée s'explique par le fait qu'il existe un important marché de seconde main pour ces machineries qui sont remplacées par de plus performantes par les producteurs qui en ont fait l'acquisition initiale et qui sont achetées par des entreprises agricoles qui possèdent de moins grandes superficies ou une moins grande spécialisation et pour lesquelles elles conviennent parfaitement. Ce phénomène est également observé pour un certain nombre d'autres actifs mais dans une moindre mesure, c'est-à-dire avec une valeur de récupération moins élevée et pour des actifs d'une moins grande valeur d'achat à neuf que le tracteur ou la moissonneuse-batteuse.

3.1 LISTE DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES COMMUNS

ACTIF	DURÉE DE VIE UTILE	PRODUCTION
Bâtiments et équipements reliés aux bâtiments		
Atelier ou garage chauffé	40	
Hangar ou remise	40	
Parc d'engraissement	25	Bouvillon
Entrepôt à pesticides	30	
Système d'alarme et de détection d'incendie	8	
Ventilation motorisée	10	Porc
	15	Autres
Ventilation naturelle à ballon	10	
Ventilation naturelle à panneaux rigides	15	
Entrepôt pour animaux morts, réfrigéré	20	
Bac ou réfrigérateur pour animaux morts	10	
Chauffe-eau	8	
Réservoir à eau chaude	15	
Réservoir à eau froide	15	
Système de traitement de l'eau	7	
Puits artésien	30	
Puits de surface	15	
Gestion des déjections		
Structures d'entreposage	20	
Plateforme à fumier, avec muret	20	
Toit pour structure d'entreposage, ballon	5	
Toit pour structure d'entreposage, charpente bois et tôle	15	
Toit pour structure d'entreposage, charpente acier-béton	20	
Abri à fumier	20 ⁽¹⁾	
Pompe de pré-fosse	10	
Écureur	10	
Entreposage et distribution des aliments		
Silo à moulée ou à supplément	20	
Wagon mélangeur	10	
Chariot d'alimentation	12	
Pharmacie ou réfrigérateur pour médicaments	12	

⁽¹⁾ Durée de vie révisée pour assurer la cohérence avec les autres structures d'entreposage.

3.2 LISTE DES MACHINERIES AGRICOLES COMMUNES

ACTIF	DURÉE DE VIE UTILE	PRODUCTION
Fonds de terre et travail du sol		
Charrue	15	
Chisel, combiné (DMI), herse à disque déportée (offset)	12	Gr. cultures, pommes de terre
	15	Autres
Sous-soleuse	15	
Cultivateur, vibroculteur, herse à ressort	12	Gr. cultures, v. de grain, bouvillon
	15	Pommes de terre, agneaux, v. d'embouche
Rotoculteur	10	
Herse à disques (légère)	12	Gr. cultures, v. de grain, bouvillon
	15	Pommes de terre, agneaux, v. d'embouche
Ramasseur de roches	15	
Lame niveleuse, sole, panier	15	
Charrue à rigole	20	
Rigoleuse animée (PTO)	10	
Ponts	25	
Ponceaux, acier galvanisé	15	
Ponceaux, plastique ou béton	25	
Semis et entretien des cultures		
Semoir à maïs	10	Gr. cultures
	15	Autres
Semoir semis direct (maïs)	10	Gr. cultures
	15	Autres
Semoir semis direct (céréales, soya, canola)	12	Gr. cultures
	15	Autres
Rouleau	15	
Épandeur à engrais minéral	10	
Pulvérisateur à herbicides	15	Pommes
	12	Autres
Récoltes et entreposage des récoltes		
Moissonneuse-batteuse	12	Gr. cultures
	15	Autres
Faucheuse (bordure des champs, allées des vergers)	15	
Gyrofaneur	12	

ACTIF	DURÉE DE VIE UTILE	PRODUCTION
Faucheuse-andaineuse (automotrice)	12 ⁽¹⁾	
Souffleur-aspirateur à grain	12	
Machineries et équipements généraux		
Tracteur	12	Gr. cultures, pommes de terre, porc, v. de grain, bouvillon
	15	Agneaux, v. d'embouche, pommes
Camions (autres que camionnette)	10	V. de grain, v. de lait, v. d'embouche, bouvillon, agneaux
	12	Pommes de terre, pommes
	15	Grandes cultures
Camionnette	10	
Remorques pour animaux	15	
Remorques diverses (trailers)	15	
Débroussailleuse	8	
Génératrice	20	
Laveuse à pression	10	
Pompe à eau	10	
Souffleur à neige	15	

⁽¹⁾ Durée de vie révisée pour assurer la cohérence avec les autres machineries utilisées pour la récolte du foin.